

Lausanne, le 22 septembre 2020

Communiqué de presse

Budget 2021 : Un petit équilibre et bien des incertitudes Un manque de priorisation en période de crise

Le Conseil d'Etat a présenté aujourd'hui son projet de budget pour l'année 2021 qui prévoit un déficit de 163 millions respectant la limite constitutionnelle du petit équilibre (art.164 al.3 Cst-VD) malgré les difficultés conjoncturelles actuelles. Le PLR Vaud salue ce respect des normes constitutionnelles et sait gré au Conseil d'Etat de ne pas avoir cédé à la facilité d'un budget open-bar qui priverait le Canton de toute marge de manœuvre en cas d'apparition d'une véritable pandémie économique.

La politique de gestion financière rigoureuse dirigée depuis plusieurs années par le Conseiller d'Etat aux finances P. Broulis a déjà permis de développer des soutiens financiers rapides et importants dès l'apparition du Covid-19. Elle permet également au Canton d'éviter le pire en matière budgétaire sans compromettre le frein à l'endettement.

En revanche, pour le PLR Vaud, la hausse des dépenses courantes, constante depuis plusieurs années, devrait toutefois être mieux maîtrisée et surtout priorisée. Ce manque de priorisation ne manque pas d'interpeller dans une période économique difficile. En effet, le Conseil d'Etat aurait été bien inspiré de se concentrer sur un soutien à l'économie et à l'emploi plutôt que de reprendre ses recettes des années précédentes. Les prévisions économiques annoncent en effet une baisse du PIB d'environ 5% au niveau vaudois (6,2% au niveau suisse). A côté de sa frilosité dans le soutien à l'emploi, le budget du « social » connaît une hausse constante et non maîtrisée depuis 2012 : les charges liées au social augmentent de 1,9% par rapport à 2020. Covid ou pas Covid, ce sont toujours les mêmes qui dépensent.

Globalement, la hausse générale du nombre d'ETP (+ 350 ETP, soit 2 %) interpelle fortement dans une période où les entreprises se voient contraintes de réduire la voilure. A titre d'exemple, l'Etat prévoit une hausse importante du nombre d'enseignants, en particulier dans l'enseignement spécialisé dont la priorité dans l'état actuel des choses ne paraît pas démontrée (avec 55 ETP d'assistants à l'intégration et 28 ETP pour la mise en œuvre de la LPS).

Au demeurant, le PLR Vaud salue la diminution de 1 pt du coefficient cantonal d'impôt, ainsi que le montant élevé des investissements (près d'un milliard) : pour que cette politique anticyclique déploie réellement ses effets, elle doit se concentrer sur le soutien aux entreprises et à l'économie locale.

Enfin, le PLR Vaud prend acte avec satisfaction du financement budgétaire de l'accord Canton/communes (+40 millions).

C'est donc avec une extrême circonspection que le PLR Vaud examinera le budget tout en se réservant la possibilité de proposer des amendements qui aillent dans le sens d'une politique plus volontariste à l'encontre d'une hausse programmée du chômage (dont le pire est à venir) et d'une récession qui frappera de plein fouet l'économie vaudoise dès le premier semestre 2021.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

Florence Bettschart-Narbel, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

Quentin Racine, vice-président du PLR Vaud, 079 843 26 14

Floriane Wyss, secrétaire générale du PLR Vaud, 077 426 85 35

Candice d'Anselme, secrétaire générale adjointe du PLR Vaud, 079 532 55 56